

Conformément au décret N°2012-137 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de santé au travail, la nouvelle composition de la commission médico-technique est la suivante :

- Madame Katia BERNARDINO Directrice Générale du SIST du Libournais, Présidente de la CMT, représentant le Président de Service
- Madame Chantal DUGOURD, Directrice Adjointe
- Madame le Docteur Christine BLANC, médecin du travail
- Madame le Docteur Marie Thérèse BLASAC, médecin du travail
- Madame le Docteur Isabelle CARDINALE, médecin du travail
- Madame le Docteur Oana DIACONU, médecin du travail
- Madame le Docteur Marie Noëlle DUBRANA, médecin du travail
- Madame le Docteur Julia JORAND-BERTRAND, médecin du travail
- Madame le Docteur Manon MERY-MICHEL, médecin du travail
- Madame le Docteur Isabelle ROCHE, médecin collaborateur
- Madame le Docteur Céline DESMOND, médecin du travail
- Monsieur Thierry ROYON, (IPRP) Ingénieur de prévention
- Madame Cécile NAUDET, (IPRP) Ergonome
- Madame Nadine BERTHE, assistante médicale
- Madame Lydie MAISONNEUVE, conseillère en prévention des risques professionnels (suppléante)

Le Président du SIST du Libournais,

Didier GUERIN